



Madame, Monsieur,

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de moins de trois ans.
Plusieurs modes de garde s'offrent à vous sur notre Commune :

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :



Contact :

Tel. 04.81.92.52.42

Courriel : ram@vernaison.fr.

Adresse : 7 chemin du Pelet –
69390 VERNAISON

Le relais assistantes maternelles (Ram), service communal, est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, et des assistantes maternelles.

Il est animé par une professionnelle de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations. Le RAM les aide dans leur choix et renseigne sur les prestations, les droits et les démarches

Le Ram apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Ce qui leur permet de rompre ainsi leur isolement et de se professionnaliser. Des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant leur sont destinées.

Les relais ont aussi pour mission d'assurer à l'enfant une stabilité et une continuité dans l'accueil. A cet égard, le relais joue un rôle de médiation et prévient les conflits éventuels entre parents et assistantes maternelles

Les ateliers éducatifs proposés par le Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

LE MULTI-ACCUEIL



Contact :

Tel : 04.72.30.79.26

Courriel : creche@vernaison.fr

Adresse : 7 chemin du Pelet –
69390 VERNaison

La structure d'accueil municipale accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans dont les parents habitent Vernaison.

L'agrément est de 36 places.

La structure d'accueil est essentiellement financée par la CAF et la Mairie.

La participation familiale est une participation horaire, calculée en fonction des revenus mensuels nets de la famille et du nombre d'enfants à charge selon une grille élaborée par la CAF.

Pour toute demande de garde, je vous remercie de bien vouloir compléter le dossier de « demande de pré-inscription aux modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans » et de le transmettre par courrier à Monsieur le Maire, HÔTEL DE VILLE, 24 place du 11 novembre 1918 – 69390 VERNAISON.

Vous devrez joindre **impérativement** les copies des documents suivants :

- Livret de famille (copie complète)
- Les 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (ou toute attestation de revenus : comptable pour les libéraux, de formation ou ASSEDIC...)
- Le dernier avis d'imposition des parents (de chacun des parents en cas de séparation)
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- Décision du jugement si parents séparés (jugement de divorce, justificatif officiel de l'autorité parentale...)
- N° allocataire CAF ou MSA (fournir attestation)

Attention : Des documents supplémentaires seront à fournir en cas d'admission.

Afin d'instruire correctement votre dossier d'inscription, nous avons besoin que votre dossier CAFAL soit mis à jour. Nous vous remercions de vérifier.
Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

A l'issue de la commission d'admission, un courrier de réponse vous sera envoyé.

André VAGANAY
Maire